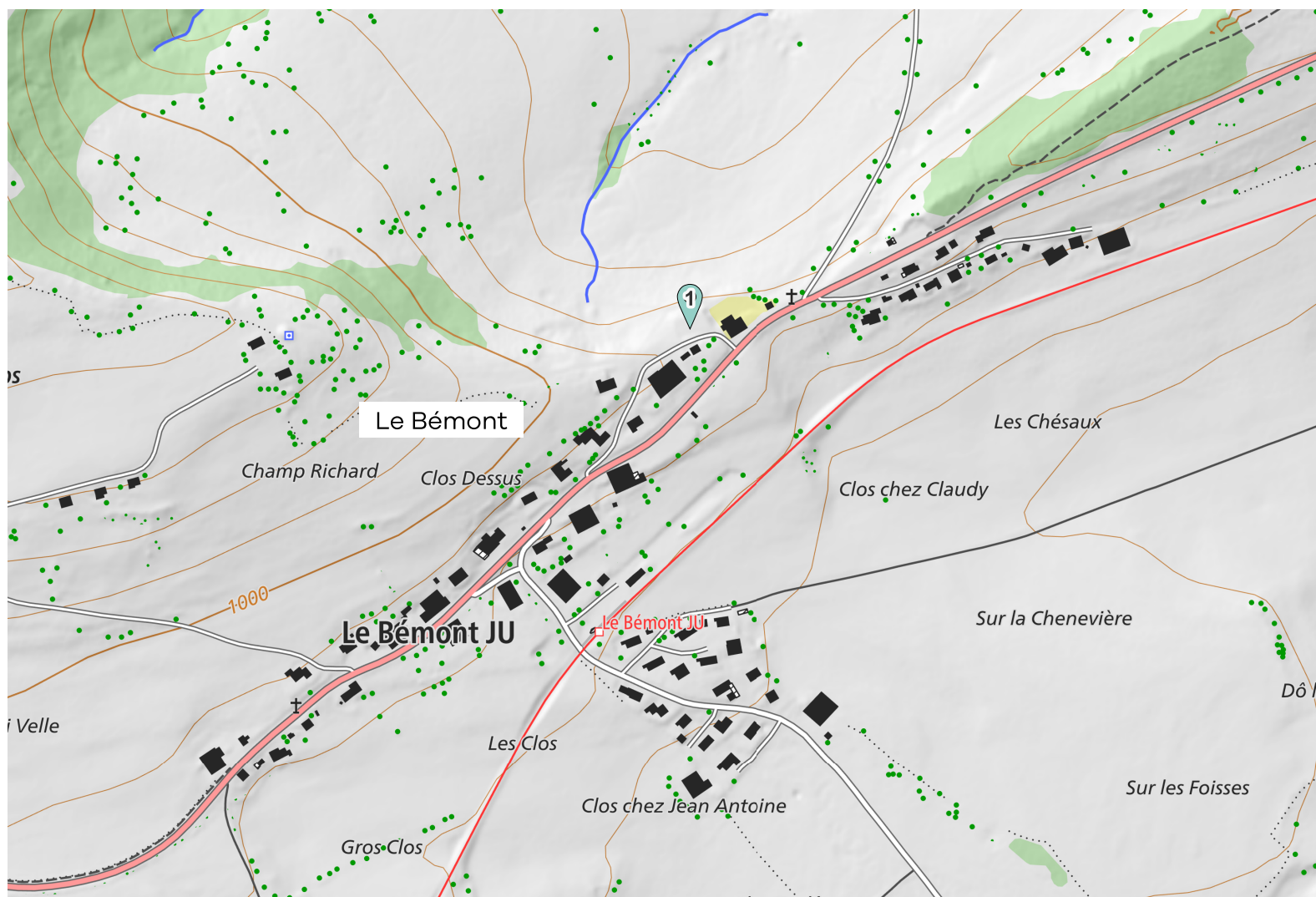




2024

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



 Ecopoint

Données swisstopo 10.2023



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Le Bémont (JU)

vadec
Réseau de valorisation
des déchets - Arc jurassien

Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Mon/mes **CONTENEUR(S) À SACS-POUBELLE**

Votre commune a centralisé la collecte des déchets sur l'abri PC près de l'école.

A cet endroit, vous disposez de 5 conteneurs semi-enterrés de 5000 litres chacun.

Veillez y déposer uniquement des déchets ménagers en sac taxés des Franches-Montagnes.

Mon ÉCOPOINT (voir plan)

1. Bémont centre : verre, boîtes de conserve, alu, huiles minérales et végétales, ordures ménagères, papier et carton, collecte de textiles et chaussures.

INFORMATIONS

Pour toutes les communes des Franches-Montagnes, le contrôle des champignons est effectué **gratuitement** par M. Martial Farine, Les Bois, 079/710 01 68, le soir dès 18h. et par Jean-Claude Freléchoz, 032/487 62 35, en fin de journée sauf le dimanche.

TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats...

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...)
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, vous payez une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

Contact et infos

Commune Le Bémont

André Tschudi
Au Village 76 N
2360 Le Bémont
079 796 33 13
mairie@lebemont.ch

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)

Calendrier

Le Bémont (JU)

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel An			1		
M 2	Saint Berchtold			2		
M 3				3	1	
J 4		1		4	2	
V 5		2	1	5	3	
S 6		3	2	6	4	1
D 7		4	3	7	5	2
L 8		5	4	8	6	3
M 9		6	5	9	7	4
M 10		7	6	10	8	5
J 11		8	7	11	9	6
V 12		9	8	12	10	7
S 13		10	9	13	11	8
D 14		11	10	14	12	9
L 15		12	11	15	13	10
M 16		13	12	16	14	11
M 17		14	13	17	15	12
J 18		15	14	18	16	13
V 19		16	15	19	17	14
S 20		17	16	20	18	15
D 21		18	17	21	19	16
L 22		19	18	22	20	17
M 23		20	19	23	21	18
M 24		21	20	24	22	19
J 25		22	21	25	23	20
V 26		23	22	26	24	21
S 27		24	23	27	25	22
D 28		25	24	28	26	23
L 29		26	25	29	27	24
M 30		27	26	30	28	25
M 31		28	27		29	26
J		29	28		30	27
V			29	Vendredi Saint	31	28
S			30			29
D			31	Pâques		30
L						
M						

Calendrier

Le Bémont (JU)

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre			
L 1									
M 2				1					
M 3				2					
J 4		1	Fête nationale Suisse	3					
V 5		2		4	1	La Toussaint			
S 6		3		5	2				
D 7		4	1	6	3	1			
L 8		5		2		7	4	2	
M 9		6	3	8	5	3			
M 10		7	4	9	6	4			
J 11		8	5	10	7	5			
V 12		9	6	11	8	6			
S 13		10	7	12	9	7			
D 14		11	8	13	10	8			
L 15		12	9	14		11		9	
M 16		13	10	15	12	10			
M 17		14	11	16	13	11			
J 18		15	Assomption	12	17	14	12		
V 19		16	13	18	15	13			
S 20		17	14	19	16	14			
D 21		18	15	20	17	15			
L 22		19		16		21	18	16	
M 23		20	17	22	19	17			
M 24		21	18		23	20		18	
J 25		22	19	24	21	19			
V 26		23	20	25	22	20			
S 27		24	21	26	23	21			
D 28		25	22	27	24	22			
L 29		26	23	28		25		23	
M 30		27	24	29	26	24			
M 31		28	25		30	27	25	Noël	
J		29	26	31	28	26			
V		30	27		29	27			
S		31	28		30	28			
D			29			29			
L			30			30			
M						31			



Comment bien trier ?



Ordures ménagères sacs Franches-Montagnes

- déchets ménagers en sac taxés des FM uniquement
- déchets de chantier interdits
- ne pas mettre de déchets en vrac!



Huiles minérales et végétales

- dans le container de l'Eco-point.



Appareils électriques et électroniques

- par les points de vente
- Electropanne, Saignelégier (032/951 26 06).



Carton propre

- dans la benne à carton de l'Eco-point.



Déchets encombrants combustibles

- les DEC sont à déposer à côté des conteneurs (sur l'abri de protection civile) tôt le matin des jours de collecte. Il faut séparer les parties métalliques. Le poids maximum par dépôt est de 50kg.



Déchets inertes (petites quantités)

- voir avec Sester Pascal, Saignelégier 079/210 87 82.



Ferraille (objets métalliques)

- deux collectes de ferraille seront organisées au printemps et en automne 2024. Les dates seront communiquées par tout-ménage.



Déchets spéciaux des ménages

- La collecte sera réalisée sur le parking de Landi à Saignelégier le 1er lundi de chaque mois de 16h à 18h.
- Renseignements : office de l'environnement, tél. : 032 420 48 00.



PET

- par les points de vente.



Textiles et chaussures

- dans le container à textiles de l'Eco-point.



Verre

- dans la benne à verre de l'Eco-point.



Papier

- dans la benne à papier de l'Eco-point.



Aluminium et boîtes de conserve

- dans la benne de l'Eco-point.
- !!! Pas d'étiquettes papier, pas de sachets métallisés, pas d'emballages de chips. Le déchet doit être consistant.



Dépouilles d'animaux

- déchets carnés, Montfaucon, 032/955 10 25
- heures d'ouvert. : lu-ve de 13h30 à 15h et sa de 8h30 à 9h30.
- Transports des cadavres discrètement et à l'abri des regards.



Déchets compostables ménagers

- fleurs, épluchures, gazon, déchets de jardin. Compostage individuel ou place de compostage de Saignelégier, (le fourrage etc. est interdit.)



Sagex

- à mettre avec les ordures ménagères dans un sac taxé des FM.



Peintures

- LANDI ArcJura SA à Saignelégier (032/936 51 15) le 1er lundi du mois de 16h00 à 18h00.



Capsules Nespresso (aluminium)

- Electropanne, Jolimont 6, 2350 Saignelégier.



Cartouches d'encre pour imprimantes

- par les points de vente.



Pneus

- par les points de vente.



Médicaments

- retour dans les pharmacies.



Tubes lumineux (néon) / LED

- par les points de vente
- Electropanne, Jolimont 6, 2350 Saignelégier.



Piles et accumulateurs

- par les points de vente.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

- restes de repas, os, viande, fromage, pâtes
- à mettre aux ordures ménagères dans un sac taxé des FM.

Les types de déchets



Flacons en plastique avec bouchon

- à mettre dans les conteneurs de collecte des grands magasins de Saignelégier.



Cendres de bois

- Les cendres froides sont à éliminer avec les ordures ménagères dans un sac poubelle taxé.
- (Si > 1m³ : peuvent être apportées à la décharge de type D du SEOD à Boécourt).



Bois

- avec les déchets encombrants combustibles. Max. 2.0 m et 50 kg à déposer tôt le matin des jours de collecte.



Plastiques agricoles payants

- collecte par Vadec à Saignelégier, les dates seront :
- le 24 janvier, le 21 février, le 20 mars, le 15 mai, le 18 septembre, le 20 novembre et le 18 décembre.
- Le ramassage s'effectuera de 8 h à 9h45.



Berlingots / Briques à boissons

- à mettre avec les ordures ménagères dans un sac taxé des FM.



Aérosols

- dans la benne de l'Eco-point uniquement pour bonbonne en alu recyclable
- LANDI ArcJura SA à Saignelégier (032/936.51.15).

SACS À CROTTES

À LA DOUBELLE,
PAS AU SOL, PAS DANS
LA NATURE!



Compost communal à Saignelégier



Tous les sacs en plastique, vaisselles et emballages recyclables sont interdits.

Notre type de compostage, par broyage, ne permet pas leur dégradation, de plus le risque de confusion avec les plastiques non biodégradables est important.

Le dépôt de matériaux inertes est interdit.

Merci de votre participation active au tri des déchets.

Ne pas trier correctement, c'est ruiner l'effort des autres.

Le conseil communal de Saignelégier